

Myria publie un cahier thématique sur les derniers chiffres du regroupement familial en Belgique

Myria, le Centre fédéral Migration, publie aujourd'hui un nouveau cahier de son rapport annuel « La migration en chiffres et en droits 2025 », axé sur le droit de vivre en famille. Cette publication présente les derniers chiffres relatifs au regroupement familial en Belgique.

En 2023, un peu plus de 40.000 immigrants ont obtenu un premier titre de séjour pour des raisons familiales, un nombre comparable à celui de l'année précédente. Le cahier aborde plus en détail les caractéristiques de ce groupe diversifié et hétérogène, dont la majorité (60 %) est composée de ressortissants de pays tiers, principalement de nationalité marocaine, indienne et syrienne ; les citoyens de l'UE, essentiellement de nationalité roumaine, espagnole ou néerlandaise, représentent les 40 % restants. Indépendamment de la nationalité des personnes concernées, il s'agit, dans une proportion supérieure à la moyenne, de femmes et de mineurs.

Le regroupement familial concerne à la fois la personne immigrante et le membre de la famille déjà établi en Belgique. Selon les données de 2023, dans 35 % des cas, un enfant rejoint un ou des parents de nationalité européenne (hors Belges). Le deuxième scénario le plus fréquent (20 %) implique des enfants retrouvant leur(s) parent(s) ressortissant(s) d'un pays tiers.

Ce cahier thématique s'intéresse ensuite aux regroupements familiaux avec des bénéficiaires de protection internationale en Belgique, qu'il s'agisse de réfugiés reconnus ou de bénéficiaires de protection subsidiaire, ainsi qu'aux statistiques relatives aux visas pour l'année 2024.

Enfin, au cours de l'été 2025, le cadre législatif relatif au regroupement familial a fait l'objet d'une réforme en profondeur. Dans l'introduction du cahier, Myria aborde ces changements importants, dont l'impact se fera très probablement sentir dans les chiffres de 2025. Myria appelle également à mieux mesurer et étudier les conséquences.



Vous pouvez désormais télécharger le cahier « Droit de vivre en famille », également disponible sur le [site web de Myria](#).

CONTACT PRESSE

Vanessa Fusco • 0471 70 72 99 • vanessa.fusco@myria.be